

**REGLEMENT ROHR CUP**  
**9 AOUT 2023 11H30**  
**en solo ou en relais**  
**Inscription sur place à partir de 10H30**

**Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.**

Il existe trois types de courses :

- 1- Les Courses Techniques (en anglais : Technical race ou beach race) = ROHR CUP, la durée de l'épreuve convient aux benjamins (12 ans)
- 2- Les Courses de Longue Distance (pas pour Rohr CUP)
- 3- Les autres courses (Tout format de course qui ne correspond ni à la description fédérale d'une Course Technique ni à la description fédérale d'une Course de Longue Distance)

10 EUROS, gratuit pour membres du YCPMA INSCRIPTION SUR PLACE ou en ligne  
Dossard remis lors de l'inscription.

classement : solos 3 premiers hommes, 3 premières femmes, Coupe pour le plus jeune participant.  
Par relais de 3 premiers masculins, mixtes, féminin

En cas de force majeure (catastrophe naturelle, grève, épidémie, météo dangereuse) l'épreuve peut être reportée.

**L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur conformément à la législation en vigueur. Les concurrents sont tenus d'être couverts par une assurance sociale ou de souscrire une assurance personnelle.**

Les concurrents acceptent d'être survolés, filmés et photographiés par un drone.

Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation par l'organisation de toutes images et actions, photographiées, tournées et/ou sons enregistrés pendant toute la durée de l'événement.

**Concurrents (à partir de 10 ANS)**

Tout concurrent âgé de MOINS de 18 ans DOIT fournir un certificat d'autorisation parentale et montrer un questionnaire de santé correctement rempli

<https://www.fft.fr/sites/default/files/2021-05/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MINEURS.pdf>

Tout concurrent atteste savoir nager. Tout concurrent peut se voir interdire de poursuivre la course par la direction de course pour raison d'inaptitude.

Tout concurrent majeur remettra ou montrera à l'organisation, avant le départ, un certificat médical de moins de 1 an de non contre-indication de pratique au sport en compétition .

Tout concurrent atteste être médicalement apte à participer aux épreuves et n'être sujet à aucune contre-indication connue de lui-même.

**La course départ 11H30. Briefing sur la plage 11H15**

**Le parcours affiché au départ. Objectif : faire en une heure le maximum de boucles entre la plage et le port. Surveillance jury et SNSM.**

Tout écart du parcours sera pénalisé par la mise hors classement.

.La course et son parcours peuvent être modifiés à tout moment par la direction de course. Contrôles de passage, les concurrents doivent faire en sorte que les numéros figurant sur leur dossards soient visibles en permanence.

Tout abandon doit être immédiatement signalé à un membre de l'organisation.

Demande d'aide : mettre les bras en V pour figurer avec le corps le Y du « YES ». Si impossible, se tenir allongé sur la planche.

Le refus d'aide se signale par un bras levé et l'autre baissé dans l'alignement pour figurer la barre transversale du N de « NO »

## **Sécurité= RTS de la Fédération Française de Surf**

Lorsque l'organisation fait le signe d'interrompre la course (avant-bras en X), les concurrents doivent stopper la course et se mettre en sécurité. Ils reprennent la course sur indication de l'organisation.

Les conditions météo peuvent entraîner une modification de parcours.

Les interventions ou modifications de parcours pour raison de sécurité n'entraînent aucun réajustement de classement.

Les concurrents sont impérativement soumis au code maritime en vigueur. Ils ne jouissent d'aucune priorité. La responsabilité des concurrents est engagée en cas d'accident.

La solidarité est obligatoire. Les règles de solidarité en mer s'appliquent.

Des bonus en temps rendu pourront être accordés à des concurrents ayant agi par solidarité pour des raisons de sécurité.

### **Obligations du concurrent (ou des concurrents en relais)**

1. Brassière 50 newtons aux normes CE (le gilet à percussion est autorisé à condition d'assurer une flottabilité d'au moins 50N et être estampillé « CE »).
2. Leash en place
3. Pagaie simple
4. Bout de remorquage
5. Position debout

Le dossard doit être porté en permanence de façon visible, remise des prix comprise. Les concurrents doivent porter en permanence le marquage de l'organisation depuis les vérifications jusqu'à la remise des prix incluse, ainsi que lors de tous les rapports avec les médias. Les prix ne seront attribués qu'aux concurrents porteurs de leur dossard.

Prévoir vêtement néoprène qui peut être rendu obligatoire en fonction des conditions météo.

**Chaque concurrent donne d'une voix forte son numéro de dossard en passant devant le jury situé devant la bouée de la plage, afin de comptabiliser le nombre de tours.**

Le BUREAU DU YCPMA, le 10 juillet 2022

Le concurrent : signature pour accepter le règlement

# PADDLE RORH CUP PORT-MANEC'H

**9** Mercredi  
Août **11h25**

**10€** Tarif  
*Inscription sur place*



YCPMA  
Port Manec'h



En partenariat avec

